

# LES TROPHÉES FRANCILIENS DE LA BIOÉCONOMIE

ÉDITION 2019-2020



19 février 2020  
HÔTEL DE NOIRMOUTIER



En partenariat avec



abolition,  
commerces,  
restaurants,  
marchés,  
supermarchés,  
vente à la ferme,  
etc.



# SOMMAIRE

- 4** La bioéconomie, qu'est-ce que c'est ?
- 5** Les filières du vivant : vecteurs de la bioéconomie
- 6** Les trophées franciliens de la bioéconomie  
édition 2019-2020
- 8** L'appel à projets PIA 3 : « Structuration des filières agricoles et forestières franciliennes »
- 9** Les projets franciliens 2019-2020 de la bioéconomie
- 14** La remise nationale des trophées de la bioéconomie
- 15** Pour plus d'information

# La bioéconomie, qu'est-ce que c'est ?

La bioéconomie englobe l'ensemble des activités de production et de transformation de la biomasse qu'elle soit forestière, agricole et aquacole à des fins de production alimentaire, de chimie, de matériaux biosourcés et d'énergie. Cette économie basée sur le vivant s'inscrit dans le cadre plus large de l'économie verte et circulaire, c'est-à-dire une économie respectueuse de l'environnement et qui utilise de façon plus efficace les ressources naturelles.

La bioéconomie a pour enjeu la transition de l'utilisation de produits d'origine fossile vers des produits biosourcés, et dessine ainsi des changements importants pour notre société et nos territoires. Cette transition nécessite la transformation des systèmes économiques qui fournissent ces matières dans le respect des logiques de gestion durable des ressources eau, sols, biodiversité. Elle représente alors des opportunités pour nos exploitations agricoles et forestières, et permet d'augmenter la compétitivité de nos industries tout en apportant des solutions durables aux défis environnementaux et sociétaux auxquels nous sommes aujourd'hui confrontés.

La bioéconomie ne se développera pas sans les territoires. En Île-de-France, la diversité des organismes (pouvoirs publics, entreprises, sociétés...) ainsi que les ressources agricoles et forestière constituant  $\frac{3}{4}$  de la superficie du territoire, offrent des opportunités fortes de développement et permettent d'alimenter une bioéconomie diversifiée et offrir ainsi des débouchés nouveaux à ces secteurs, créant de la valeur ajoutée et des emplois.

Que ce soit par la production de bioénergies (méthanisation, bioluminescence...), de matériaux pour la construction (bois, chanvre, paille...), pour l'habillement, pour remplacer les produits à base de plastiques, pour développer et une chimie fondée sur le végétal, tout cela dans une logique d'économie circulaire, la bioéconomie représente des filières d'avenir à soutenir en Île-de-France.

# LES FILIERES DU VIVANT : VECTEURS DE LA BIOECONOMIE

Les filières franciliennes du vivant sont des acteurs clés de la bioéconomie. Elles sont d'ores et déjà engagées dans des démarches innovantes, permettant de faire émerger des usages nouveaux :



Les filières agricoles sont engagées dans la production d'énergies renouvelables (méthanisation, biocarburants...).



Les industries de l'agroalimentaires valorisent leurs coproduits en alimentation animale, énergie...



La filière forêt-bois propose des usages variés de la biomasse, du bois d'œuvre à l'énergie, en passant par le bois d'industrie et des molécules innovantes.



Des nouveaux matériaux et molécules sont produits à partir des biomasses agricoles, aquacoles et forestières.



Certains biodéchets sont valorisés, notamment comme substrat de fermentation industrielle, biogaz, matériaux ou encore en fertilisants.

# Les trophées franciliens de la bioéconomie édition 2019-2020

Dans le cadre de la mise en œuvre de « La stratégie bioéconomie pour la France – plan d'action 2018-2020 », présentée au Conseil des ministres du 18 janvier 2017, le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation a mis en place les « Trophées de la bioéconomie ».

Ce concours récompense des projets de filière qui proposent de valoriser des bioressources en substitution aux ressources fossiles, en Île-de-France et au niveau national, dans les trois catégories suivantes : biomatériaux, chimie biosourcée et bioénergies.

Le dispositif de ce concours national repose sur une première sélection par un jury dans chaque région, avant une sélection du lauréat des trophées dans chaque catégorie par un jury national.

Le jury francilien est composé des services déconcentrés de l'État en région, du Conseil régional d'Île-de-France, de la Chambre d'agriculture de région, des Caisses régionales Île-de-France et Brie-Picardie du Crédit agricole et de la direction régionale de l'ADEME.

Parmi les 13 lauréats régionaux, trois lauréats nationaux seront récompensés lors du Salon International de l'Agriculture, un dans chaque catégorie, par le Ministre de l'agriculture et de l'alimentation le 24 février 2020.

Le Crédit agricole, partenaire financier, dote le concours national de 20 000 €.

Pour cette deuxième édition (2019-2020) des trophées de la bioéconomie qui s'est déroulée du 3 juin au 15 novembre 2019, cinq candidatures ont été déposées en Île-de-France. En plus du lauréat francilien, compte tenu de la très grande qualité des candidatures reçues, le jury a souhaité récompenser deux autres projets en remettant des prix spéciaux franciliens : le « Prix Innovation » et le « Prix Bas-Carbone ».



## L'appel à projets Etat-Région PIA3 « Structuration des filières agricoles et forestières franciliennes »

En 2019, l'Etat et la Région Île-de-France ont mis en place l'appel à projets « Structuration des filières agricoles et forestières franciliennes », opéré par Bpifrance, afin de soutenir la structuration des filières agricoles, alimentaires, matériaux et produits biosourcés ainsi que forêt-bois en Île-de-France. Il vise notamment à soutenir l'essor des filières de matériaux et produits biosourcés afin de créer des emplois en Île-de-France, générer de la valeur ajoutée et réduire les émissions de gaz à effet de serre pour lutter contre le réchauffement climatique.

Au total, trois candidats ont été retenus et 1,6 M€ seront versés pour soutenir le développement de ces projets. Parmi ces projets, deux sont également candidats aux Trophées franciliens de la bioéconomie : Wall-Up et Polybiom.

L'appel à projet sera certainement renouvelé en 2020.

## Les projets franciliens 2019-2020 de la bioéconomie

5 candidatures ont été reçues dans le cadre des trophées franciliens de la bioéconomie, édition 2019-2020.

- 3 dans la catégorie biomatériaux.
- 1 dans la catégorie bioénergie.
- 1 dans la catégorie chimie biosourcée.





*Biomatériaux*

## Wall Up

23 rue Champ de l'Eau  
77580 Crecy-la-Chapelle

### Philippe Lamarque

Président

p.lamarque@zepto.fr

### Christophe Lubert

Direction process et R&D

c.lubert@lbecohabitat.fr

Wall Up est la première société nationale de préfabrication de panneaux en béton de chanvre.

Elle met en réseaux deux filières bio-sourcées de l'Île-de-France : le chanvre et le bois, en réunissant les deux chanvriers (Planète-Chanvre et Gâtichanvre) et les trois majors de l'ossature bois franciliens (Meha Charpente, Paris Charpente et Aux Charpentiers de France).

Wall Up développe un process industriel qui s'installe au débouché de l'usine de première transformation de chanvre d'Aulnoy (Coulommiers) et qui est en capacité de produire dès aujourd'hui des panneaux composés de béton de chanvre insérés dans une ossature bois. Ces «murs rideaux», adaptables à tout type de projets (tertiaires, logements, ERP, industriel) permettent de répondre à la demande de produits biosourcés préfabriqués pour la construction.



## **Polybiom**

Ferme de Mazagran,  
77250 Moret-Loing-Et-Orvanne

### **Isabelle Billard**

Directrice administrative et financière  
isabelle.billard@polybiom.com

Polybiom produit via un procédé breveté une résine biodégradable d'origine totalement végétale, nommée POLYMISC. Cette résine est unique sur le marché et permet de remplacer le plastique fossile dans nombre d'applications courantes, comme l'atteste l'intérêt de nombreuses entreprises.

Le projet est porté depuis sa création par un collectif d'agriculteurs producteurs de Miscanthus, actionnaires à plus de 60 % de Polybiom.

Ces agriculteurs ont financé en partie la Recherche et Développement, et ont reçu un soutien important de la Communauté de Communes de Moret Seine et Loing (CCMSL) et de l'Université Jules Verne (UPJV).



# REI HABITAT

*Biomatériaux*

## **REI Habitat**

48/50, rue Voltaire  
93100 Montreuil

### Réana Taheraly

Directrice de la Stratégie à REI Habitat  
rtaheraly@reihabitat.com

### Jean-Guénolé Cornet

Président de Néosylva  
jgcornet@neosylva.fr

REI Habitat, pionnier dans la construction de logements en structure bois depuis 2009, et Néosylva, société d'investissement et de gestion forestière, se sont engagés à travers un partenariat inédit à 5 ans à réaliser 200 000 m<sup>2</sup> de projets immobiliers bas carbone en bois associés au reboisement des forêts soit environ 1 million d'arbres (700 ha).

Ce partenariat permettra de coupler à chaque opération immobilière bas-carbone portée par REI Habitat, un projet d'investissement forestier mis en œuvre par Néosylva dans des massifs français. Cette association inédite promoteur immobilier / gestionnaire forestier vise à concrétiser un modèle de reboisement intégré, de l'amont forestier à la construction et au renouvellement des villes en aval. Grâce à cette association, REI Habitat s'engage à coupler l'activité immobilière au renouvellement des forêts françaises et à créer un modèle vertueux à tous points de vue : diminuer l'impact des villes sur l'environnement, tout en luttant contre le réchauffement climatique.



*Bioénergie*

## **Glowee**

Pépinière du Genopole  
4 rue Pierre Fontaine  
91000 Evry-Courcouronnes

Sandra Rey  
Founder & CEO  
[sandra@glowee.com](mailto:sandra@glowee.com)

Glowee est une startup de biotechnologies environnementales, utilisant le phénomène naturel de production de lumière biologique, appelé bioluminescence, pour diminuer l'impact environnemental de la lumière artificielle, et ainsi, redessiner le paysage urbain de demain.



*Biomatériaux*

## **Zone-AH !**

4 rue Guénot  
75011 Paris

Bruno Vitasse  
Co-fondateur et directeur  
[bruno.vitasse@zone-ah.org](mailto:bruno.vitasse@zone-ah.org)

ZéBU, l'Écosystème des brasseries urbaines, est un projet collaboratif et expérimental de métabolisme urbain initié et porté par l'association Zone-AH! depuis la fin de 2014. Son objectif est d'aider les microbrasseries urbaines à réduire leur production de déchets, et à mieux collecter et valoriser leurs drêches, l'un des coproduits de la fabrication de la bière, à travers une nouvelle filière et des débouchés que nous expérimentons depuis 2015 (alimentation humaine et animale, fertilisants agricoles, substrats mycicoles, bioénergies). Depuis 2019 nous explorons la voie des biomatériaux, et innovons pour transformer ce coproduit de la bière en matériaux durables pour la construction, l'emballage et les contenants alimentaires, ou pour fabriquer du mobilier.

En 2020 doit éclore le projet «Les drêcheurs urbains». Ces derniers vont collecter la drêche pour fabriquer essentiellement une farine de drêches de qualité alimentaire. Dans le même temps, Zone-AH! commence à exporter ses concepts vers d'autres milieux urbains concernés par l'activité brassicole et les microbrasseries, à travers une activité de consulting (France, Suisse, Québec).

# REMISE NATIONALE

## DES

### TROPHÉES DE LA BIOÉCONOMIE

#### PAR LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION



Rendez-vous le 24 février à 14h

Stand du ministère de l'agriculture et de l'alimentation  
Salon international de l'agriculture  
Hall 4

## Pour plus d'information

### **Site internet du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation**

<https://agriculture.gouv.fr/la-bioeconomie-nouvelle-vision-du-vivant>

### **Site internet de la DRIAAF**

<http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/Foret-bois-et-bio-economie>

## Contact

### **Pierre-Emmanuel Savatte**

Chef du service régional de la forêt et du bois, de la biomasse et des territoires à la Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France

[Pierre-emmanuel.savatte@agriculture.gouv.fr](mailto:Pierre-emmanuel.savatte@agriculture.gouv.fr)

*Crédits photos : ©Xavier Remongin/Min.agri.fr, B.Manterola/DRIAAF, SIA*

*Composition : V.Aubin/DRIAAF, Scarlett Boiardi/DRIAAF*

PROJET  
D'INVESTISSEMENT  
DE LA MAIRIE DE CHARENTAIS  
ET DU CRÉDIT AGRICOLE  
1000000000  
1000000000



Trophées à l'initiative du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation et en partenariat avec le Crédit agricole